

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 6 (1894)
Heft: 6

Rubrik: Carnet de l'amateur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

même si ces attaches du passé n'existaient pas, nos Sociétés suisses de Photographie se feraient toujours un plaisir, nous n'en doutons pas, d'accueillir avec la plus grande sympathie les membres de la nouvelle Société.

Nos illustrations.

La planche photocollographique de ce numéro a été tirée d'après un excellent phototype exécuté par M. A. Bonnard, à Lausanne.

La gravure dans le texte, page 200, a été exécutée d'après un bon phototype dû à M. Léon Demole, à Genève. Il représente les bords de la Seime (canton de Genève).

CARNET DE L'AMATEUR

Action physiologique de la lumière rouge.

Ceux que leurs travaux retiennent souvent dans la chambre noire se sont tous plus ou moins aperçus de l'influence néfaste de la lumière rouge sur leurs yeux et leurs nerfs. Il est cependant des circonstances où cette dernière présente de sérieux avantages : tel est le cas pour le traitement de la vérole.

D'anciennes recherches de la part du Dr Black, d'autres plus anciennes encore faites par le Dr Gallaraders, de Lyon, ont prouvé que les cicatrices que laissent presque toujours cette maladie sont dues à l'influence de la lumière du jour. Pour la combattre, on a eu recours à bien des systèmes,

dont les plus simples étaient un masque ou des pommades interceptant la lumière.

Partant de l'idée que les rayons actiniques seuls possèdent un principe actif, M. le Dr Finssen, de Stockholm, obtint facilement un succès complet en modifiant la lumière au moyen de tentures ou de verres rouges. Ce procédé, mis en pratique l'été dernier à Bergen (Norwège), a donné les résultats les plus surprenants.

Il résulte de cette théorie qu'il serait beaucoup plus rationnel de placer sur le membre inoculé des enfants un taffetas de couleur autre que le rouge, cette dernière couleur pouvant éventuellement empêcher la suppuration.

Cette action très significative de la lumière rouge devrait donner lieu à des recherches exactes qui pourraient peut-être conduire à quelques renseignements sur les causes de la nervosité des photographes en général.

(Photogr. Wochenblatt.)

* * *

Développement des plaques orthochromatiques à la lumière jaune.

Dans la dernière assemblée du Photographic-Club, une discussion s'est élevée sur les objections que faisaient plusieurs photographes à se servir de la lumière rouge pour le développement, et la nécessité de n'employer que cette lumière pour les plaques orthochromatiques, ce dernier fait étant allégué comme un obstacle pour l'usage des dites plaques. Deux ou trois orateurs, cependant, ont affirmé que la lumière jaune peut être employée sans danger de voile, pourvu que la lumière ne tombe pas directement sur la plaque, laquelle doit être couverte, puis en examinant les progrès de l'image à la lumière produite par la réflexion seulement, et non pas à la lumière directe. Maintes fois cette manière d'opérer a été employée avec succès, mais il

n'est pas besoin de dire que beaucoup de soins et de précautions sont nécessaires. Du reste, ces recommandations ont toujours été faites relativement à l'emploi de la lumière rouge.

(British Journal of Photography.)

* * *

Conservation des plaques non développées.

La conservation des images non développées est, dans bien des cas, une question très importante, car souvent il n'est possible de développer des plaques que plusieurs mois après leur exposition. En 1890, Chamberlain a développé avec succès des plaques exposées depuis plus de deux ans et demi. Il a même été prouvé qu'on peut encore obtenir de bons résultats avec des plaques exposées depuis quatre ans. Bothamley a fait des essais avec des plaques de cinq marques différentes ; trois années après leur exposition, ces plaques donnèrent des images assez bonnes ; quelques-unes montrèrent des traces de voile ; d'autres, et surtout celles dont la couche sensible était très épaisse, présentèrent des taches provenant de restes de sels non éliminés à certaines places.

Il résulte de ces observations qu'avec des émulsions bien lavées l'image latente se conserve aussi bien et aussi longtemps que l'émulsion elle-même.

(Photogr. Chronik.)

* * *

Renforcement des épreuves au platine.

M. Dollond, à la dernière séance de la Société photographique de la Grande-Bretagne, a communiqué une méthode intéressante pour améliorer les épreuves aux sels de platine manquant d'intensité. L'épreuve défectueuse est plon-

gée dans l'eau, puis essorée entre deux feuilles de papier buvard. On enduit alors la surface de l'image avec de la glycérine à l'aide d'un blaireau. L'épreuve ainsi préparée est mise dans une solution de chlorure d'or à 2 ‰, neutralisée d'abord, puis rendue légèrement acide. L'image prendra dans ce bain une coloration bleue-noire, tout en augmentant d'intensité. Après un lavage rapide à l'eau courante, on traite l'image dans un révélateur très dilué contenant du sulfite, du métol et du carbonate de soude. Cette méthode présente l'avantage d'accentuer les contrastes des épreuves trop uniformes et d'améliorer leur ton.

(*Bullet. du Photo-Club.*)

* * *

Nouveau bois pour chambres noires, etc.

Selon l'*Anthony's Phot. Bull.*, il existe à Bornes un arbre dont on a méconnu jusqu'à aujourd'hui les nombreuses qualités. C'est le *billian*, dont le bois, très dur, est insensible à l'influence de l'humidité, ce qui le rend beaucoup plus durable ; il est plus dur que le chêne et possède à peu près le même poids spécifique que l'eau. Tout d'abord il est d'une teinte rouge foncé, mais il change peu à peu pour devenir aussi noir que l'ébène. Il a, en outre, l'avantage de ne pas se laisser attaquer par les fourmis blanches, avantage qui rend ce bois tout particulièrement propice à la fabrication des appareils destinés à fonctionner dans les pays chauds.

* * *

Image multiple.

Un photographe américain a eu l'idée de remplacer le fond de son atelier par deux miroirs plans verticaux formant entre eux un angle de 45°. La personne à photographier est assise sur un tabouret de façon qu'elle soit vis-

à-vis du sommet de l'angle. Son image se trouve ainsi reproduite dans les miroirs et l'on photographie le tout. On a de cette manière une image reproduisant cinq fois le sujet obtenu en une seule pose et un portrait donnant la face, les profils et le derrière de la tête. Ces portraits multiples peuvent avoir un intérêt sérieux au point de vue ethnographique.

(*Progrès phot.*)

* * *

Renforcement par la chaleur.

Si l'on sèche, puis humecte de nouveau un négatif qui a été développé à l'acide pyrogallique, on peut fortement chauffer ce cliché sans que la gélatine se dissolve. Après refroidissement et séchage, on peut remarquer que ce négatif a à peu près doublé de vigueur, mais sa couche est en même temps plus grossière. Cette expérience confirme le fait bien connu que les négatifs séchés rapidement par des moyens artificiels présentent plus d'opacité que ceux livrés à l'action de l'air.

Le procédé de séchage à l'alcool agit aussi sur le négatif comme renforçateur et a par là quelque analogie avec le renforcement par la chaleur.

(*Das Atelier des Photographen.*)

BIBLIOGRAPHIE

*Tous les ouvrages dont nous rendons compte se trouvent
au Comptoir suisse de photographie.*

Tous les amateurs de photographie sont journellement exposés à se mettre en contravention avec la loi, et, par suite d'une connaissance insuffisante de leurs droits et de